



PAPIERS TISSU KP INC.

ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS

EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020 ET LE 31 DÉCEMBRE 2019



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Papiers Tissu KP Inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Papiers Tissu KP Inc. (la « société ») aux 31 décembre 2020 et 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2020 et 2019;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower, 18 York Street, Suite 2600, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2
Tél. : +1 416 863 1133, Téléc. : +1 416 365 8215

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

Question clé de l'audit

Évaluation des indications de dépréciation de la participation dans Produits Kruger S.E.C. comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence

Voir la note 1 – Renseignements généraux, la note 3 – Principales méthodes comptables, la note 4 – Estimations comptables et jugements critiques, la note 5 – Participation dans une entreprise associée, et la note 9 – Dépendance économique, des états financiers.

La société a été créée dans le but d'acquérir une participation dans Produits Kruger S.E.C. (« PK S.E.C. ») et ses activités se limitent à la détention de cette participation, laquelle est comptabilisée comme une participation dans une entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence. Au 31 décembre 2020, la société détenait une participation de 14,7 % dans PK S.E.C., et la valeur comptable de la participation de la société comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans PK S.E.C. s'établissait à 69,5 M\$.

À chaque période, la direction évalue s'il existe une indication objective de dépréciation de sa participation dans PK S.E.C. La direction fait preuve de jugement lorsqu'elle évalue s'il existe une indication objective qui exigerait la réalisation d'un test de dépréciation, y compris si i) PK S.E.C. a comptabilisé des pertes de valeur dans ses résultats financiers; ii) les valeurs recouvrables des unités génératrices de trésorerie de PK S.E.C. soumises à un test de dépréciation sont tombées en dessous de la valeur comptable de la base de la société dans les actifs de PK S.E.C. inclus dans la participation de la société dans PK S.E.C. après prise en compte de l'augmentation de la juste valeur des actifs identifiables comptabilisée lors de l'acquisition de participations dans PK S.E.C.; ou iii) il y a une baisse importante de la capitalisation boursière de la société par rapport à son actif net. La direction n'a pas effectué de test de dépréciation au 31 décembre 2020, car il n'existe aucune indication objective qu'un test de dépréciation était nécessaire.

Façon dont la question clé de l'audit a été traitée dans le cadre de notre audit

Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :

- évaluer le caractère raisonnable de l'évaluation par la direction des indications de dépréciation de la participation dans PK S.E.C. comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, notamment :
 - effectuer un audit des états financiers consolidés de PK S.E.C. au 31 décembre 2020. Cela a inclut :
 - prendre en considération la performance financière de PK S.E.C. et l'incidence des pertes de valeur comptabilisées, le cas échéant, dans les états financiers consolidés de PK S.E.C., sur la valeur comptable de la participation de la société dans PK S.E.C.;
 - comparer les valeurs recouvrables des unités génératrices de trésorerie de PK S.E.C. soumises à un test de dépréciation avec la valeur comptable des actifs de PK S.E.C. inclus dans la participation de la société dans PK S.E.C., compte tenu de l'augmentation de la juste valeur des actifs identifiables comptabilisée lors de l'acquisition des participations dans PK S.E.C.;
 - évaluer le caractère exhaustif de l'évaluation par la direction des indices de dépréciation afin de déterminer s'il existe des indications objectives d'une dépréciation de la participation dans PK S.E.C.
- recalculer la capitalisation boursière de la société et la comparer avec son actif net au 31 décembre 2020.



Question clé de l'audit

Façon dont la question clé de l'audit a été traitée dans le cadre de notre audit

Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison de l'importance de la participation dans PK S.E.C. comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, et du jugement posé par la direction pour évaluer s'il existait une indication objective qui exigerait la réalisation d'un test de dépréciation. Cela a nécessité un degré élevé de jugement, de subjectivité et d'effort de la part de l'auditeur lors de la mise en œuvre des procédures pour évaluer les éléments probants concernant l'évaluation par la direction des indices de dépréciation.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion de Papiers Tissu KP Inc. et de Produits Kruger S.E.C. que nous avons obtenu avant la date du présent rapport, et des informations, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états, incluses dans le rapport annuel, qui est censé être mis à notre disposition après cette date.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune opinion ou autre forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations que nous avons obtenues avant la date du présent rapport, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard. Si, à la lecture des informations, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états, incluses dans le rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser ses activités;



- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la société pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Aneil Manji.

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)
Le 11 mars 2021

Papiers Tissu KP Inc.

État de la situation financière

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2020 \$	31 décembre 2019 \$
Actif		
Actifs courants		
Distributions à recevoir	1 755	1 733
Créances sur la société en commandite	21	247
	<u>1 776</u>	<u>1 980</u>
Actifs non courants		
Participation dans une entreprise associée (note 5)	69 537	81 052
Total de l'actif	<u><u>71 313</u></u>	<u><u>83 032</u></u>
Passif		
Passifs courants		
Dividendes à verser (note 7)	1 755	1 733
Partie courante des avances reçues de la société en commandite (note 6)	874	80
Impôt à payer	1 722	944
	<u>4 351</u>	<u>2 757</u>
Passifs non courants		
Impôt différé (note 6)	634	3 158
Total du passif	<u>4 985</u>	<u>5 915</u>
Capitaux propres		
Actions ordinaires (note 7)	20 355	18 997
Surplus d'apport	144 819	144 819
Déficit	(111 907)	(100 696)
Cumul des autres éléments du résultat global	13 061	13 997
Total des capitaux propres	<u>66 328</u>	<u>77 117</u>
Total du passif et des capitaux propres	<u><u>71 313</u></u>	<u><u>83 032</u></u>
Événements postérieurs à la date de clôture (notes 6 et 7)		

Approuvé par le conseil d'administration,

/s/ James Hardy
Administrateur

/s/ François Vimard
Administrateur

Papiers Tissu KP Inc.

État du résultat global

Exercices clos le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

	2020 \$	2019 \$
Quote-part du résultat mis en équivalence (note 5)	(1 428)	(5 375)
Profit de dilution (note 7)	634	574
Résultat avant impôt	(794)	(4 801)
Impôt sur le résultat (note 6)	1 159	1 727
Résultat net de l'exercice	(1 953)	(6 528)
Autres éléments du résultat global, déduction faite du produit d'impôt (note 8)		
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :		
Réévaluation des prestations de retraite	(1 841)	(4 769)
Réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite	(442)	(200)
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net :		
Écarts de conversion	(936)	(2 380)
Total des autres éléments du résultat global de l'exercice	(3 219)	(7 349)
Résultat global de l'exercice	(5 172)	(13 877)
Résultat de base par action	(0,20)	(0,68)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	9 703 625	9 542 384

Papiers Tissu KP Inc.

État des variations des capitaux propres

Exercices clos le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

	Actions ordinaires		Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
	Nombre	\$	\$	\$	\$	\$
Au 1^{er} janvier 2019	9 409 207	17 090	144 819	(82 269)	16 377	96 017
Émission d'actions ordinaires (note 7)	216 946	1 853	-	-	-	1 853
Dividendes à verser (note 7)	-	-	-	(1 733)	-	(1 733)
Dividendes versés (note 7)	-	-	-	(5 143)	-	(5 143)
Ajustement de juste valeur	-	54	-	(54)	-	-
Réévaluation des prestations de retraite	-	-	-	(4 769)	-	(4 769)
Réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite	-	-	-	(200)	-	(200)
Écarts de conversion	-	-	-	-	(2 380)	(2 380)
Résultat net de l'exercice	-	-	-	(6 528)	-	(6 528)
Au 31 décembre 2019	9 626 153	18 997	144 819	(100 696)	13 997	77 117
Au 1^{er} janvier 2020	9 626 153	18 997	144 819	(100 696)	13 997	77 117
Émission d'actions ordinaires (note 7)	125 618	1 373	-	-	-	1 373
Dividendes à verser (note 7)	-	-	-	(1 755)	-	(1 755)
Dividendes versés (note 7)	-	-	-	(5 235)	-	(5 235)
Ajustement de juste valeur	-	(15)	-	15	-	-
Réévaluation des prestations de retraite	-	-	-	(1 841)	-	(1 841)
Réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite	-	-	-	(442)	-	(442)
Écarts de conversion	-	-	-	-	(936)	(936)
Résultat net de l'exercice	-	-	-	(1 953)	-	(1 953)
Au 31 décembre 2020	9 751 771	20 355	144 819	(111 907)	13 061	66 328

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Papiers Tissu KP Inc.

Tableau des flux de trésorerie

Exercices clos le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

	2020 \$	2019 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Résultat net de l'exercice	(1 953)	(6 528)
Éléments hors trésorerie		
Quote-part du résultat mis en équivalence	1 428	5 375
Profit de dilution	(634)	(574)
Impôt sur le résultat	1 159	1 727
Total des éléments hors trésorerie	1 953	6 528
Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie (note 10)	146	189
Remboursements d'impôt	(1 801)	-
Distribution à des fins fiscales reçue	781	-
Avances reçues (payées)	874	(189)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	-	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Distributions de parts de société en commandite reçues	5 595	4 984
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	5 595	4 984
Flux de trésorerie liés aux activités de financement (note 11)		
Dividendes versés (note 7)	(5 595)	(4 984)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(5 595)	(4 984)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour l'exercice	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	-	-

Papiers Tissue KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

1 Renseignements généraux

Papiers Tissue KP Inc. (« PTKP » ou la « société ») a été constituée le 1^{er} octobre 2012 aux termes de statuts constitutifs sous le régime de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Au 31 décembre 2020, la société détenait une participation de 14,7 % (15,2 % au 31 décembre 2019) dans Produits Kruger S.E.C. (« PK S.E.C. » ou la « société en commandite »), société ayant pour activités principales de fabriquer, de distribuer, de commercialiser et de vendre une vaste gamme de produits de papiers jetables, notamment du papier hygiénique, du papier mouchoir, des essuie-tout et des serviettes de table, tant pour le marché des produits de consommation que pour le marché hors foyer en Amérique du Nord. Le siège social de la société est situé à Mississauga, en Ontario, au Canada.

2 Mode de présentation

Les présents états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et aux interprétations de l'International Financial Reporting Committee approuvées par le Conseil des normes comptables du Canada aux fins de l'intégration dans la Partie I du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*.

Les états financiers ont été établis selon le principe du coût historique; ils ont été approuvés par le conseil d'administration le 10 mars 2021.

3 Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables adoptées pour la préparation des présents états financiers sont les suivantes :

a) Participation dans des entreprises associées

La société entend par « entreprises associées » les entités sur lesquelles elle exerce une influence notable sans toutefois en détenir le contrôle. La société comptabilise sa participation dans de telles entreprises selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation est comptabilisée initialement au coût, puis la valeur comptable est ajustée pour prendre en compte la part revenant à la société du résultat des entreprises associées présentée dans l'état du résultat global et la part revenant à la société des autres éléments du résultat global des entreprises associées présentée dans les autres éléments du résultat global.

Les profits latents sur les transactions entre la société et les entreprises associées sont éliminés au prorata de la participation de la société dans ces entreprises. Les pertes latentes sont également éliminées à moins que la transaction ne procure une indication de dépréciation de l'actif transféré. Les profits ou pertes de dilution découlant des variations des participations dans les entreprises associées sont comptabilisés dans l'état du résultat global.

La société évalue à chaque période s'il existe une indication objective de dépréciation de ses participations dans des entreprises associées. Dans l'affirmative, la valeur comptable de la part des actifs sous-jacents des entreprises associées qui revient à la société est ramenée à la valeur recouvrable nette (c'est-à-dire la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité), et la perte de valeur est comptabilisée dans l'état du résultat global.

b) Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt sur le résultat est comptabilisé dans l'état du résultat global, sauf dans la mesure où il se rapporte aux éléments comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres. Si tel est le cas, l'impôt sur le résultat est aussi comptabilisé directement dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres.

L'impôt exigible représente l'impôt à payer prévu sur le bénéfice imposable de l'exercice, aux taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de clôture, et tout ajustement de l'impôt à payer à l'égard des exercices antérieurs.

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

En général, l'impôt différé est comptabilisé au titre des écarts temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable. Toutefois, l'impôt différé n'est pas comptabilisé s'il découle de la comptabilisation initiale du goodwill, ou de la comptabilisation initiale d'un actif acquis ou d'un passif repris dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui, à la date de la transaction, n'avait pas de répercussion sur le résultat net comptable ou fiscal. L'impôt différé est comptabilisé au titre des écarts temporaires liés à des participations dans des filiales et dans des entreprises associées sauf, dans le cas des filiales, lorsque la société peut décider de la date à laquelle l'écart temporaire se résorbera et qu'il est probable que l'écart temporaire ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

L'impôt différé est établi sur une base non actualisée selon les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de clôture qui sont censés s'appliquer lorsque l'actif d'impôt différé sera réalisé ou que le passif d'impôt différé sera réglé. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur, auquel les écarts temporaires déductibles pourront être imputés, sera disponible.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont classés dans les actifs ou les passifs non courants.

c) *Capital-actions*

Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires sont comptabilisés en réduction des capitaux propres.

d) *Résultat par action*

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires de la société pour la période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de la période.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour tenir compte des instruments ayant un effet dilutif. Le nombre d'actions inclus relativement aux options, aux bons de souscription et aux instruments analogues est calculé au moyen de la méthode du rachat d'actions. La société ne dispose à l'heure actuelle d'aucun instrument potentiellement dilutif.

e) *Normes comptables publiées mais non encore appliquées*

- i) IAS 1, classement des passifs en tant qu'éléments courants ou non courants. En janvier 2020, l'IASB a publié une modification à IAS 1 visant à clarifier le fait que les passifs sont classés en tant que passifs courants ou passifs non courants, selon les droits en vigueur à la date de clôture. L'application devrait être obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, l'adoption anticipée est autorisée. La norme modifiée ne devrait pas avoir d'incidence sur les états financiers.
- ii) IFRS 3, référence au cadre conceptuel. En mai 2020, l'IASB a publié une modification à IFRS 3 pour
 - i) clarifier les références au cadre conceptuel de 2018 afin d'établir ce qui constitue un actif ou un passif dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, ii) ajouter une exception, à l'égard de certains passifs et passifs éventuels, permettant de se référer à IAS 37 ou à IFRIC 21 et iii) préciser qu'un acquéreur ne doit pas comptabiliser les actifs éventuels à la date d'acquisition. L'application devrait être obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022, l'adoption anticipée est autorisée. La norme modifiée ne devrait pas avoir d'incidence sur les états financiers.

Papiers Tissue KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

4 Estimations comptables et jugements critiques

La préparation des présents états financiers conformément aux IFRS impose le recours à des estimations et à des hypothèses qui touchent les montants de l'actif et du passif présentés dans les états financiers et les informations sur les éventualités à la date de clôture, ainsi que les montants présentés des produits des activités ordinaires et des charges de la période. Sur une base régulière et en tenant compte des informations disponibles, la direction évalue ses estimations et jugements, y compris ceux qui ont trait à la juste valeur et aux méthodes comptables. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les ajustements nécessaires, le cas échéant, sont pris en compte dans le résultat de la période au cours de laquelle ils sont effectués.

Méthode de la mise en équivalence

La société applique la méthode de la mise en équivalence à sa participation dans PK S.E.C. La décision de recourir à la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser une participation, particulièrement lorsque le pourcentage de participation est inférieur à 20 %, découle d'une évaluation de faits et circonstances et comporte, en fin de compte, une grande part de jugement. Dans le cadre de sa révision des conventions, la direction a évalué les droits de la société. Compte tenu du fait que la société occupe quatre des dix sièges du conseil d'administration de PKGP Inc. (« PKGP »), la direction a conclu que la société est en mesure d'exercer une influence notable sur PK S.E.C.

Test de dépréciation

La société est tenue d'effectuer un test de dépréciation à l'égard de sa participation dans PK S.E.C. s'il existe des indications objectives que la participation peut être dépréciée. La direction fait preuve de jugement lorsqu'elle évalue s'il existe une indication objective qui exigerait la réalisation d'un test de dépréciation, y compris si i) PK S.E.C. a comptabilisé des pertes de valeur dans ses résultats financiers; ou ii) les valeurs recouvrables des unités génératrices de trésorerie de PK S.E.C. soumises à un test de dépréciation sont tombées en dessous de la valeur comptable de la base de la société dans les actifs de PK S.E.C. inclus dans la participation dans PK S.E.C. après prise en compte de l'augmentation de la juste valeur des actifs identifiables comptabilisée lors de l'acquisition de participations dans PK S.E.C.; ou iii) il y a une baisse importante de la capitalisation boursière de la société par rapport à son actif net. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la direction a examiné l'incidence de divers événements, y compris la pandémie de COVID-19, sur l'appréciation par la société du fait qu'il existe ou non des indications objectives que sa participation dans PK S.E.C. pourrait s'être dépréciée. La direction a déterminé que les prévisions qui sous-tendent la valeur de la participation n'avaient pas changé de façon importante et que, par conséquent, il ne s'était produit aucun événement déclencheur nécessitant qu'un test de dépréciation soit effectué. Bien que la direction ait conclu qu'il n'y avait aucune indication objective exigeant la réalisation d'un test de dépréciation au 31 décembre 2020, la durée et la gravité de la pandémie de COVID-19 pourraient donner lieu à des charges de dépréciation futures.

Parts de société en commandite

Le 13 décembre 2012, dans le cadre de l'émission de parts de société en commandite à PTKP, la convention de société en commandite a été modifiée afin d'exiger que PK S.E.C., sous réserve de l'observation des obligations contractuelles et des lois applicables, verse des distributions à ses commanditaires d'un montant qui permette à PTKP de s'acquitter de son obligation d'effectuer des paiements au titre de l'impôt fédéral et provincial (la « distribution à des fins fiscales »). Chaque commanditaire a droit à sa quote-part de la distribution effectuée à l'égard de chaque exercice à des fins fiscales.

Impôt sur le résultat

La société n'a pas comptabilisé à la date d'acquisition les actifs ou les passifs d'impôt différé liés aux écarts entre la valeur fiscale et la valeur comptable des actifs et des passifs de PK S.E.C. Par conséquent, la société suit de près les écarts temporaires qui ont fait l'objet de l'exemption relative à la comptabilisation initiale et comptabilise les écarts temporaires nouvellement établis au fur et à mesure qu'ils se produisent. L'établissement des écarts temporaires faisant l'objet de l'exemption relative à la comptabilisation initiale nécessite une part importante de jugement.

Papiers Tissue KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'éclosion de la nouvelle souche de coronavirus, plus précisément identifiée comme « COVID-19 », constituait une pandémie mondiale. Par conséquent, les gouvernements locaux ont mis en place des mesures d'urgence afin d'endiguer la propagation du virus. Ces mesures, qui incluent les interdictions de déplacement, des périodes de quarantaine volontaire et la distanciation sociale, ont considérablement bouleversé l'activité commerciale aux États-Unis et au Canada, ce qui a causé un ralentissement économique. Les marchés boursiers ayant subi une volatilité et un recul importants, les gouvernements locaux et les banques centrales ont mis en œuvre des mesures budgétaires et monétaires majeures destinées à stabiliser l'économie. Une grande incertitude plane sur les effets possibles de cette flambée. La durée et les répercussions qu'aura l'éclosion de COVID-19 sont encore inconnues, tout comme l'efficacité des mesures instaurées par les gouvernements et les banques centrales. Il est impossible d'estimer avec exactitude la durée et la gravité de la situation permettant de quantifier l'incidence que cette pandémie pourrait avoir sur les résultats financiers et la situation financière futurs de PK S.E.C. au cours des périodes à venir.

Étant donné que PK S.E.C. vend des produits qui aident les consommateurs dans leurs besoins d'hygiène et de nettoyage quotidiens, la pandémie de COVID-19 n'a pas eu une incidence négative sur les résultats de PK S.E.C. En fait, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, PK S.E.C. a connu une hausse importante de la demande et de la consommation dans le secteur Produits de consommation, causée en partie par un changement dans les habitudes des consommateurs, qui constituaient des réserves, d'où une augmentation des ventes nettes. Pour l'avenir, une récession économique mondiale entraînée par la pandémie pourrait faire baisser la demande pour les produits de PK S.E.C. Il pourrait aussi s'ensuivre une certaine volatilité de l'accès des consommateurs aux produits de PK S.E.C., si les mesures gouvernementales avaient une incidence sur la capacité de production et d'expédition des produits de PK S.E.C. ou sur les déplacements des consommateurs et leur accès aux produits de PK S.E.C. La direction estime que la demande pour les produits de PK S.E.C. restera forte à long terme. Toutefois, le moment et l'ampleur de la reprise sur les marchés nord-américains visés par PK S.E.C., le moment où les consommateurs cesseront de faire des réserves et l'incidence de ceci sur les marchés nord-américains, ainsi que les répercussions des tendances économiques futures sur la demande pour les produits sont incertains. Par conséquent, il pourrait y avoir une volatilité accrue des ventes nettes et des bénéfices en découlant, pendant et après la pandémie. Les clients de PK S.E.C. appartenant au secteur du commerce de détail sont également touchés par la pandémie. La mesure dans laquelle ils réussissent à régler les problèmes et à poursuivre leurs activités pourrait avoir une incidence sur l'accès des consommateurs aux produits de PK S.E.C. et, par conséquent, sur ses ventes.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la pandémie n'a pas eu d'incidence significative sur les activités de PK S.E.C. ou sur la demande pour ses produits et, par conséquent, n'a pas eu d'incidence négative sur la situation de trésorerie de PK S.E.C. PK S.E.C. continue de générer des flux de trésorerie d'exploitation pour répondre à ses besoins de liquidité à court terme. Toutefois, l'incertitude causée par la pandémie pourrait se traduire par une perturbation imprévue de la chaîne d'approvisionnement de PK S.E.C. (par exemple, la fermeture d'une installation de fabrication et de distribution clé ou l'incapacité d'un fournisseur ou d'un transporteur clé à fournir et à transporter les matières) qui pourrait nuire aux activités de PK S.E.C.

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

5 Participation dans une entreprise associée

Le tableau qui suit présente la variation de la valeur comptable de cette participation :

	\$
Au 1^{er} janvier 2019	99 421
Participation dans une entreprise associée	1 853
Quote-part du résultat	325
Dotation à l'amortissement de l'augmentation de la juste valeur	(5 700)
Quote-part des autres éléments du résultat global	(8 545)
Profit de dilution	574
Distributions de parts de société en commandite	(6 876)
Au 31 décembre 2019	81 052
Au 1^{er} janvier 2020	81 052
Participation dans une entreprise associée	1 373
Quote-part du résultat	4 058
Dotation à l'amortissement de l'augmentation de la juste valeur	(5 486)
Quote-part des autres éléments du résultat global	(4 323)
Profit de dilution	634
Distribution à des fins fiscales	(781)
Distributions de parts de société en commandite	(6 990)
Au 31 décembre 2020	69 537

La quote-part du résultat mis en équivalence se compose des éléments suivants :

	2020 \$	2019 \$
Quote-part du résultat	4 058	325
Dotation à l'amortissement de l'augmentation de la juste valeur	(5 486)	(5 700)
	1 428	(5 375)

Papiers Tissue KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

Les tableaux qui suivent résument l'information financière relative aux actifs, aux passifs, aux produits des activités ordinaires et au résultat net de PK S.E.C., entreprise dans laquelle la société détenait une participation de 14,7 % au 31 décembre 2020 (15,2 % au 31 décembre 2019). L'information financière provient des états financiers consolidés de PK S.E.C. pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Les actifs et les passifs présentés tiennent compte des ajustements de juste valeur apportés à la valeur comptable des actifs et des passifs de l'entreprise associée lors de l'acquisition.

	31 décembre 2020		
	Selon la méthode comptable de PK S.E.C. \$	Augmentation de la juste valeur \$	Selon la méthode comptable de PTKP \$
Actifs courants	447 047	-	447 047
Actifs non courants	1 504 277	388 562	1 892 839
Passifs attribuables à des parties autres que les porteurs de parts	1 477 498	-	1 477 498
Passif lié aux parts de société en commandite	185 424	-	185 424
Actif net	288 402		
	Exercice clos le 31 décembre 2020 \$		
Produits des activités ordinaires	1 515 983		
Résultat net	27 306		
Autres éléments du résultat global	(27 526)		
Total du résultat global	(220)		
	31 décembre 2019		
	Selon la méthode comptable de PK S.E.C. \$	Augmentation de la juste valeur \$	Selon la méthode comptable de PTKP \$
Actifs courants	382 009	-	382 009
Actifs non courants	1 241 602	426 181	1 667 783
Passifs attribuables à des parties autres que les porteurs de parts	1 175 294	-	1 175 294
Passif lié aux parts de société en commandite	143 515	-	143 515
Actif net	304 802		
	Exercice clos le 31 décembre 2019 \$		
Produits des activités ordinaires	1 434 113		
Résultat net	2 098		
Autres éléments du résultat global	(51 570)		
Total du résultat global	(49 472)		

Papiers Tissue KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

Le tableau suivant présente un rapprochement entre la quote-part des capitaux propres de PK S.E.C. revenant à PTKP et la participation comptabilisée dans PTKP :

	31 décembre 2020 \$	31 décembre 2019 \$
Capitaux propres consolidés de PK S.E.C.	288 402	304 802
Rajouter : valeur à la constitution du passif lié aux parts de société en commandite	118 562	118 562
Moins : capitaux propres attribuables à Kruger Inc. et à PKGP	(272 950)	(283 700)
Capitaux propres attribuables à PTKP	134 014	139 664
Participation de PTKP dans une entreprise associée	69 537	81 052
Écart de rapprochement	64 477	58 612
Éléments de rapprochement depuis la constitution :		
Frais d'émission d'instruments de capitaux propres	(11 110)	(11 110)
Dotation à l'amortissement de l'augmentation de la juste valeur	48 633	43 147
Écarts de conversion liés à l'augmentation de la juste valeur	(3 130)	(3 362)
Distribution à des fins fiscales	4 656	3 875
Profit sur l'exercice de l'option de surallocation	(375)	(375)
Profit de dilution	(2 197)	(1 563)
Perte de valeur de la participation dans une entreprise associée	28 000	28 000
	-	-

En ce qui concerne la participation de PTKP dans PK S.E.C., la responsabilité de PTKP à l'égard des dettes, des passifs et des autres obligations de PK S.E.C. se limite à son apport en capital dans PK S.E.C.

Le 15 janvier 2020, le 15 avril 2020, le 15 juillet 2020 et le 15 octobre 2020, dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes de la société (« RRD »), une tranche des dividendes reçus par les actionnaires a été utilisée pour l'acquisition de 125 618 actions ordinaires additionnelles de la société pour un produit de 1,4 M\$ (note 7).

Papiers Tissue KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

6 Impôt sur le résultat

La société est assujettie à l'impôt sur sa part du résultat imposable de PK S.E.C. Elle n'a pas comptabilisé à la date d'acquisition les actifs et les passifs d'impôt différé liés aux écarts entre la valeur fiscale et la valeur comptable des actifs et des passifs de PK S.E.C. Par conséquent, la société suit de près les écarts temporaires qui ont fait l'objet de l'exemption relative à la comptabilisation initiale, et comptabilise les écarts temporaires nouvellement établis au fur et à mesure qu'ils se produisent.

Le tableau suivant présente les principaux éléments de l'impôt sur le résultat comptabilisés à l'état du résultat global :

	2020 \$	2019 \$
Charge d'impôt exigible	2 579	1 007
Charge (produit) d'impôt différé	(1 420)	720
	<u>1 159</u>	<u>1 727</u>

Le tableau qui suit présente en détail la charge d'impôt sur le résultat :

	2020 \$	2019 \$
Impôt au taux prévu par la loi de 26 %	(206)	(1 248)
Écarts permanents et autres	10	28
Profit de dilution	(165)	(149)
Résultat imposé entre les mains des filiales	(493)	287
Réalisation d'avantages fiscaux non comptabilisés auparavant	1 451	1 698
Changement de méthode comptable appliquée à la participation dans une entreprise associée	562	1 111
	<u>1 159</u>	<u>1 727</u>

Le tableau qui suit présente les composantes du passif d'impôt différé :

	31 décembre 2020 \$	31 décembre 2019 \$
Passif (actif) d'impôt différé		
Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives	(829)	(965)
Prestations de retraite	(1 084)	(366)
Passif lié aux parts de société en commandite	(3 692)	(1 953)
Immobilisations corporelles	7 043	6 818
Autres	(804)	(376)
	<u>634</u>	<u>3 158</u>

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

Le tableau qui suit présente une analyse du passif d'impôt différé :

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
	\$	\$
Passif d'impôt différé devant être réalisé dans plus de 12 mois	634	3 158
	634	3 158

Outre ces éléments, la société dispose d'un actif d'impôt différé de 8,3 M\$ (6,4 M\$ au 31 décembre 2019) lié à la participation dans une entreprise associée, qui n'a pas été comptabilisé dans les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Le tableau qui suit présente la variation du passif d'impôt différé :

	\$
Au 1^{er} janvier 2019	3 634
Montant imputé au résultat net	720
Montant imputé aux autres éléments du résultat global	
– réévaluation des écarts de conversion	(355)
Montant imputé aux autres éléments du résultat global	
– réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite	(128)
Montant imputé aux autres éléments du résultat global	
– réévaluation des prestations de retraite	(713)
Au 31 décembre 2019	3 158
Au 1^{er} janvier 2020	3 158
Montant imputé au résultat net	(1 420)
Montant imputé aux autres éléments du résultat global	
– réévaluation des écarts de conversion	(140)
Montant imputé aux autres éléments du résultat global	
– réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite	(282)
Montant imputé aux autres éléments du résultat global	
– réévaluation des prestations de retraite	(682)
Au 31 décembre 2020	634

Le 13 décembre 2012, dans le cadre de l'émission de parts de société en commandite en faveur de PTKP, la convention de société en commandite a été modifiée afin d'exiger de PK S.E.C., sous réserve de conformité avec les obligations contractuelles et les lois applicables, qu'elle verse des distributions à ses commanditaires d'un montant suffisant pour permettre à PTKP de s'acquitter de son obligation de paiement de l'impôt sur le résultat fédéral et provincial (la « distribution à des fins fiscales »). Chaque commanditaire a droit à sa quote-part de la distribution à des fins fiscales de chaque exercice.

Conformément aux dispositions relatives aux distributions à des fins fiscales énoncées dans la convention de société en commandite, le 28 février 2020, PTKP a reçu une distribution à des fins fiscales de 0,8 M\$ de PK S.E.C. visant à régler ses obligations d'impôt fédéral et provincial pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. La distribution à des fins fiscales a servi à régler l'avance impayée à PTKP d'un montant de 0,1 M\$ au 31 décembre 2019. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, conformément aux dispositions relatives aux distributions à des fins fiscales énoncées dans la convention de société en commandite, PTKP a reçu de PK S.E.C. une avance de 0,9 M\$ destinée au paiement des acomptes prévisionnels mensuels. Les avances ne portent pas intérêt, sont sans recours et ont été contrebalancées par la distribution à des fins fiscales de 2,6 M\$ déclarée et versée par PK S.E.C. le 26 février 2021.

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

7 Dividendes

Pour les exercices clos le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2019, la société a versé à ses actionnaires des dividendes trimestriels de 0,18 \$ par action ordinaire. En vertu du régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») de la société, une partie des dividendes a été réinvestie par les actionnaires, donnant lieu à l'émission d'actions ordinaires de la société. Le produit a servi à l'acquisition de parts additionnelles de PK S.E.C. Les dividendes versés, le nombre d'actions ordinaires supplémentaires émises ainsi que le prix de l'action et le produit brut se ventilent comme suit :

				2020
	Dividendes versés	Prix de l'action	Nombre d'actions ordinaires émises	Produit brut
Date de versement du dividende	\$	\$		\$
15 janvier 2020	1 733	9,84	34 545	340
15 avril 2020	1 739	9,92	34 131	339
15 juillet 2020	1 745	11,16	30 924	345
15 octobre 2020	1 751	13,41	26 018	349
	6 968		125 618	1 373
				2019
	Dividendes versés	Prix de l'action	Nombre d'actions ordinaires émises	Produit brut
Date de versement du dividende	\$	\$		\$
15 janvier 2019	1 694	8,36	65 308	546
15 avril 2019	1 705	8,70	48 921	426
15 juillet 2019	1 714	8,16	53 328	435
15 octobre 2019	1 724	9,04	49 389	446
	6 837		216 946	1 853

Le 15 janvier 2021, la société a versé à ses actionnaires un dividende de 1,8 M\$, soit 0,18 \$ par action ordinaire. En vertu du RRD de la société, une partie du dividende a été réinvestie par les actionnaires, donnant lieu à l'émission de 32 921 actions ordinaires au prix de 10,70 \$.

Après le 31 décembre 2020, la société a déclaré à ses actionnaires un dividende de 0,18 \$ par action ordinaire devant être versé le 15 avril 2021.

Le RRD et le réinvestissement par Kruger des distributions reçues de PK S.E.C. dans des parts de cette dernière ont généré un profit de dilution de 0,6 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 (0,6 M\$ en 2019).

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

8 Produit d'impôt lié aux autres éléments du résultat global

Le tableau suivant présente le produit d'impôt lié aux autres éléments du résultat global :

	2020 \$	2019 \$
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :		
Réévaluation des prestations de retraite	(2 523)	(5 482)
Produit d'impôt	682	713
Déduction faite du produit d'impôt	(1 841)	(4 769)
 Réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite	(724)	(328)
Produit d'impôt	282	128
Déduction faite du produit d'impôt	(442)	(200)
 Éléments qui pourraient être reclassés en résultat net :		
Écarts de conversion	(1 076)	(2 735)
Produit d'impôt	140	355
Déduction faite du produit d'impôt	(936)	(2 380)
 Total des autres éléments du résultat global de l'exercice	(3 219)	(7 349)

9 Dépendance économique

La société a été créée dans le but d'acquérir une participation dans PK S.E.C. et ses activités se limitent à la détention de cette participation, laquelle est comptabilisée comme une participation dans une entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence. Par conséquent, la société a une dépendance économique envers PK S.E.C. et est exposée à l'ensemble des risques liés aux activités de PK S.E.C., notamment le risque de liquidité.

10 Éléments du fonds de roulement hors trésorerie

La variation des éléments du fonds de roulement hors trésorerie, telle qu'elle est présentée dans le tableau des flux de trésorerie, s'établit comme suit :

	2020 \$	2019 \$
Diminution des créances sur la société en commandite	146	22
Diminution de l'impôt sur le résultat	-	167
	146	189

Papiers Tissu KP Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2019

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

11 Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Le tableau suivant présente la variation des activités de financement figurant au tableau des flux de trésorerie :

	Dividendes à payer \$	Actions ordinaires \$	Total \$
Au 1^{er} janvier 2019	1 694	17 090	18 784
Dividendes versés	(6 837)	1 853	(4 984)
Variations hors activités de financement	6 876	54	6 930
Au 31 décembre 2019	1 733	18 997	20 730
Au 1^{er} janvier 2020	1 733	18 997	20 730
Dividendes versés	(6 968)	1 373	(5 595)
Variations hors activités de financement	6 990	(15)	6 975
Au 31 décembre 2020	1 755	20 355	22 110